



# Modalités de reprise des cours à compter du 22 juin

publié le 18/06/2020

Madame, Monsieur,

Pour faire suite aux déclarations de Monsieur le Président de la République et du ministre de l'Education Nationale je vous informe au travers de ce mail, des modalités de reprise des cours au collège de Vivonne à compter du lundi 22 juin. Théoriquement, l'établissement doit être en mesure d'accueillir tous les élèves et l'école redevient obligatoire. En pratique, compte tenu du nouveau protocole sanitaire assoupli (reçu hier soir) mais avec des contraintes sanitaires tout de même maintenues, compte tenu également des contraintes humaines et pédagogiques le collège de Vivonne ne peut pas remplir cette mission d'accueil de tous les élèves chaque jour. Il va de soit dans ces conditions que les absences des élèves ne seront pas sanctionnées.

En conséquence et en ce qui concerne vos enfants, j'ai pris la décision d'élargir notre capacité d'accueil mais en ouvrant uniquement nos portes aux 6emes et 5emes (élèves les moins à même de rester seuls à la maison) de la manière suivante :

Lundi 22 juin : accueil des 6emes et 5emes qui font partie du groupe1

Mardi 23 juin : accueil des 6emes et 5emes qui font partie du groupe 2

Jeudi 25 juin : accueil des 6emes et 5emes qui font partie du groupe1

Vendredi 26 juin : accueil des 6emes et 5emes qui font partie du groupe 2

Par ailleurs, si certains parents d'élèves de 6eme et 5eme, rencontrent des problèmes de garde pour la semaine prochaine, je les engage à prendre contact avec l'établissement dès demain pour que l'on envisage ensemble un accueil sur la totalité de la semaine, mercredi excepté.

M Demangeau principal adjoint vous fera parvenir un nouvel emploi du temps.

Le service de cantine sera assuré.

En cas de modification de cette organisation pour la semaine suivante (semaine 27) et dans l'éventualité d'un retour des niveaux 4eme et 3eme, vous en serez informé dans l'application Pronote.

Merci de votre compréhension.

Veuillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**